



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017, À 20 H, À L'HÔTEL DE
VILLE**

SONT PRÉSENTS : Mmes Chantal Riopel, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Claude Bélanger, conseiller
Robert Bibeau, conseiller
Robert Groulx, conseiller
Guy Rondeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. André Hénault, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur
général et secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et
secrétaire-trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

PROJET DE RÈGLEMENT 2092-1-2017

Le projet de règlement 2092-2017 est retiré (voir point 7.1).

2017-09-413

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- 11.1 Souper de la Solidarité 2017 – Participation municipale
- 11.2 Demande de Mme Ginette Houde pour la coupe d'un arbre au 41, rue Garault – Autorisation
- 11.3 Route 343 – Bruits provenant de l'utilisation des freins Jacob – Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 28 août 2017

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

- 4.1 Liste des comptes à payer
- 4.2 Règlement 2067-2016 – Prolongement du boulevard L'Assomption Ouest – Servitudes au bénéfice de la municipalité – Autorisation de signature

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- 5.1 Service de la prévention des incendies – Changements de statut
- 5.2 Démission de M. Jean-François Roberge à titre de pompier à temps partiel

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 Règlement 2067-2016 – Prolongement du boulevard L'Assomption Ouest – Octroi du contrat
- 6.2 Soumissions – Fourniture et pose d'une couche de béton bitumineux sur des passages piétonniers – Octroi du contrat

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

- 7.1 Projet de règlement 2092-2-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre un maximum de 12 logements par bâtiment dans la zone C88 – Retrait
- 7.2 Demande de dérogation mineure – 95, rue Louis-Vadeboncoeur – Lot 4 563 348 – Acceptation
- 7.3 Demande de dérogation mineure – 650, rue de la Visitation – Lot 4 563 000 – Acceptation
- 7.4 Demande de certificat d'autorisation d'affichage au 650, rue de la Visitation – Investissement Scaldec ltée (P.I.I.A.)
- 7.5 Compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 septembre 2017 – Approbation
- 7.6 Demande de certificat d'autorisation d'affichage au 155, rue de la Visitation – Gestion PR (P.I.I.A.) – Acceptation
- 7.7 Demande de certificat d'autorisation d'agrandissement au 98, rue de la Visitation – Éric Comtois Courtier Immobilier inc. – Acceptation
- 7.8 Projet de règlement 2094-1-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier le nombre de logements et la hauteur des bâtiments dans la zone C88 – Adoption
- 7.9 Règlement 2094-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier le nombre de logements et la hauteur des bâtiments dans la zone C88 – Avis de motion

8.0 SERVICE DES LOISIRS

- 8.1 Service des loisirs – Remplacement temporaire – Préposée aux loisirs à temps partiel

9.0 REQUÊTES

- 9.1 Les Maisons d'à côté – Levée de fonds annuelle – Appui financier
- 9.2 La Maison Clémentine – Appui financier
- 9.3 Chambre de commerce du Grand Joliette – Renouvellement de la cotisation annuelle
- 9.4 Maison d'accueil La Traverse – Demande d'appui contre la violence conjugale

10.0 INFORMATION

10.1 Procès-verbal de correction de la résolution 2017-08-383 - Dépôt

10.2 Rapport concernant les permis de construction – Dépôt

11.0 AUTRES SUJETS

11.1 Souper de la Solidarité 2017 – Participation municipale

11.2 Demande de Mme Ginette Houde pour la coupe d'un arbre au 41, rue Garault – Autorisation

11.3 Route 343 – Bruits provenant de l'utilisation des freins Jacob – Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-414

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2017 comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

Un citoyen de la municipalité, M. Maurice Lavallée, dépose une lettre à l'attention des élus (document A).

Une citoyenne charloise dépose des documents concernant les effets du bruit (document B).

2017-09-415

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 29 août au 11 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à faire le paiement des dépenses annexées à la présente résolution :

- chèques des fournisseurs n^{os} 41679 à 41796, du 29 août au 11 septembre 2017, pour un montant de 359 873,17 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-416

**RÈGLEMENT 2067-2016 – PROLONGEMENT DU BOULEVARD
L'ASSOMPTION OUEST – SERVITUDES AU BÉNÉFICE DE LA
MUNICIPALITÉ – AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU le projet de développement de la compagnie Normand Majeau inc.;

ATTENDU la nécessité pour la Municipalité de se conformer aux exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, concernant les infrastructures (égout pluvial);

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier ou toute personne qu'il désignera par procuration écrite à signer auprès de Me Diane Leblanc, notaire, les documents nécessaires à l'obtention de servitudes sur les lots 5 955 523 à 5 955 526, 5 955 563, 5 955 577 et 5 955 588, comme démontrés aux documents ci-annexés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-417

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES –
CHANGEMENTS DE STATUT**

ATTENDU le rapport SI-17-20 du directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 23 août 2017, concernant le changement de statut de certains pompiers;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

NOMMER MM. Kevin Melanson, Olivier Deschênes, Frédéric Lafrenière, Pascal Garceau, Karl Gamache et Xavier Beaudry-Maisonneuve en tant que pompiers réguliers, et ce, à compter du 12 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-418

**DÉMISSION DE M. JEAN-FRANÇOIS ROBERGE À TITRE DE
POMPIER À TEMPS PARTIEL**

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

PRENDRE ACTE de la démission de M. Jean-François Roberge, pompier à temps partiel, à compter du 1^{er} septembre 2017;

TRANSMETTRE une lettre de remerciements à M. Jean-François Roberge pour le temps passé au Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-419

RÈGLEMENT 2067-2016 – PROLONGEMENT DU BOULEVARD L'ASSOMPTION OUEST – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les soumissions reçues suivant l'appel d'offres public (résolution 2017-07-370), à savoir :

- Sintra inc. 3 292 303,61 \$
- BLR Excavation 3 298 475,76 \$
- Généreux Construction inc. 3 354 450,24 \$
- Jobert inc. 3 647 653,74 \$
- Les Excavations Michel Chartier inc. 3 830 192,65 \$

CONSIDÉRANT le rapport de la firme d'ingénierie Beaudoin Hurens, en date du 31 août 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 2067-2016;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat à la compagnie Sintra inc. pour un montant de 3 292 303,61 \$ taxes incluses, pour les travaux de prolongement des infrastructures du boulevard L'Assomption Ouest, rue des Colibris et rue des Ormeaux;

FINANCER la présente dépense par le règlement 2067-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-420

SOUMISSIONS – FOURNITURE ET POSE D'UNE COUCHE DE BÉTON BITUMINEUX SUR DES PASSAGES PIÉTONNIERS – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les soumissions reçues pour la fourniture et la pose d'une couche de béton bitumineux sur des passages piétonniers à divers endroits, à savoir :

- Asphalte Lanaudière inc. 10 337,40 \$ taxes incluses
- Marion Asphalte 15 579,11 \$ taxes incluses

ATTENDU la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

ACCORDER le contrat pour la fourniture et la pose d'une couche de béton bitumineux sur des passages piétonniers à divers endroits à l'entreprise Asphalte Lanaudière, pour un montant de 10 337,40 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-421

PROJET DE RÈGLEMENT 2092-2-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE UN MAXIMUM DE 12 LOGEMENTS PAR BÂTIMENT DANS LA ZONE C88 – RETRAIT

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et les divers changements apportés au projet de développement du secteur;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

RETIRER le projet de règlement 2092-2017 et de se désister de l'avis de motion donné le 14 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-422

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 95, RUE LOUIS-VADEBONCOEUR – LOT 4 563 348 – ACCEPTATION

ATTENDU le rapport DG-17-08 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le 11 septembre 2017, à l'effet qu'il n'a reçu aucune objection de la part des citoyens;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER la demande de dérogation mineure présentée par M. Roland Laeng, concernant la diminution de 0,14 mètre de la marge de recul avant prescrite de 7,6 mètres pour la résidence unifamiliale isolée existante et une diminution de 0,12 mètre de la marge de recul latérale prescrite de 1 mètre pour la remise existante au 95, rue Louis-Vadeboncoeur, soit le lot 4 563 348.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-423

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 650, RUE DE LA VISITATION – LOT 4 563 000 – ACCEPTATION

ATTENDU le rapport DG-17-09 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le 11 septembre 2017, à l'effet qu'il n'a reçu aucune objection de la part des citoyens;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu de :**

ACCEPTER la demande de dérogation mineure présentée par Investissement Scaldec ltée, concernant l'augmentation de 0,4 mètre de la hauteur maximale prescrite de 0,6 mètre pour le logo de l'enseigne sur marquise au 650, rue de la Visitation, soit le lot 4 563 000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-424

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE
AU 650, RUE DE LA VISITATION – INVESTISSEMENT SCALDEC
LTÉE (P.I.I.A.)**

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande consignée sous le numéro 29 CCU 17 et la résolution 2017-08-391 adoptée par le conseil municipal;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER les travaux d'affichage au 650, rue de la Visitation, comme ils sont montrés aux plans CC1-26126C25959 déposés au Comité consultatif d'urbanisme par Enseignes Pattison, concernant l'enseigne sur poteaux et les enseignes sur marquise, à la condition qu'un plan d'aménagement paysager pour la base de l'enseigne sur poteaux, notamment par l'aménagement des terre-pleins en bordure des rues de la Visitation et Descôteaux et du boulevard L'Assomption Est, ou par l'intégration de pots fleuris, soit déposé et réalisé en même temps que les travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-425

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2017 – APPROBATION**

ATTENDU le compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 septembre 2017;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu de :**

ADOPTER le compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 septembre 2017 ci-annexé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-426

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE
AU 155, RUE DE LA VISITATION – GESTION PR (P.I.I.A.) –
ACCEPTATION**

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande consignée sous le numéro 32 CCU 17 et la résolution 2017-09-425 adoptée par le conseil municipal;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER les travaux d'affichage au 155, rue de la Visitation, comme ils sont montrés aux plans MW1-25944 déposés par Enseignes Pattison et datés du 30 juin 2017, concernant le remplacement des enseignes fixées à plat et de l'enseigne sur base fixe au 155, rue de la Visitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-427

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'AGRANDISSEMENT AU 98, RUE DE LA VISITATION – ÉRIC
COMTOIS COURTIER IMMOBILIER INC. – ACCEPTATION**

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande consignée sous le numéro 36 CCU 17 et la résolution 2017-09-425 adoptée par le conseil municipal;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu de :**

ACCEPTER les travaux d'agrandissement au 98, rue de la Visitation, comme ils sont montrés aux esquisses déposées par M. Éric Comtois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-428

**PROJET DE RÈGLEMENT 2094-1-2017 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE MODIFIER LE
NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉS ET LA HAUTEUR
DES BÂTIMENTS DANS LA ZONE C88 – ADOPTION**

ATTENDU la recommandation 33 CCU 17 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 6 septembre 2017;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ADOPTER le projet de règlement 2094-1-2017 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier le nombre de logements autorisés et la hauteur des bâtiments dans la zone C88;

TENIR une consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement, conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2094-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE 523-1989 AFIN DE MODIFIER LE NOMBRE DE
LOGEMENTS AUTORISÉS ET LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS
DANS LA ZONE C88 – AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Claude Bélanger donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier le nombre de logements autorisés et la hauteur des bâtiments dans la zone C88;

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 2094-2017, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

2017-09-429

**SERVICE DES LOISIRS – REMPLACEMENT TEMPORAIRE –
PRÉPOSÉE AUX LOISIRS À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU l'affectation temporaire de M^{me} Véronique Houle au poste de technicienne aux loisirs à temps plein;

ATTENDU l'affichage dudit poste, conformément à la convention collective en vigueur;

ATTENDU le rapport SL-17-18 de la directrice du Service des loisirs, en date du 7 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Janie Tremblay

Appuyée par Chantal Riopel

Il est résolu de :

AUTORISER l'embauche de Mme Marilou Bolduc à titre de préposée aux loisirs remplaçante à temps partiel, selon l'échelon 2 de la classe 3 de la grille salariale en vigueur, et ce, à compter du 13 septembre 2017, pour une période indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-430

**LES MAISONS D'À CÔTÉ – LEVÉE DE FONDS ANNUELLE –
APPUI FINANCIER**

ATTENDU la lettre de M^{me} Gaétane Lefebvre, directrice de l'organisme Les Maisons d'à côté, datée du 14 août 2017, concernant une demande de soutien financier;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Janie Tremblay

Appuyée par Guy Rondeau

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'organisme Les Maisons d'à côté la somme de 150 \$ pour l'achat d'une publicité, dans le cadre de leur levée de fonds annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-431

LA MAISON CLÉMENTINE – APPUI FINANCIER

ATTENDU la lettre de Mme Maryse Desjarlais, coordonnatrice de l'organisme La Maison Clémentine, datée du 18 juillet 2017, concernant une demande d'appui financier afin d'offrir des services de répit spécifiques aux personnes handicapées;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'organisme La Maison Clémentine la somme de 200 \$ pour répondre au soutien des familles ayant un enfant handicapé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-432

**CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND JOLIETTE –
RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE**

ATTENDU que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler la cotisation annuelle de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée à la Chambre de commerce du Grand Joliette pour l'année 2017-2018 au montant de 160 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-433

**MAISON D'ACCUEIL LA TRAVERSE – DEMANDE D'APPUI
CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

PROCLAMER Saint-Charles-Borromée municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

INFORMATION

- Procès-verbal de correction de la résolution 2017-08-383 – Dépôt
- Rapport concernant les permis de construction – Dépôt

2017-09-434

SOUPER DE LA SOLIDARITÉ 2017 – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU la tenue de la 20^e édition du Souper de la solidarité le mardi 3 octobre 2017;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cette activité;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCORDER une subvention de 100 \$ pour la tenue du Souper de la solidarité 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-435

DEMANDE DE MME GINETTE HOUDE POUR LA COUPE D'UN ARBRE AU 41, RUE GARAULT – AUTORISATION

ATTENDU la demande de Mme Ginette Houde, datée du 7 septembre 2017, pour faire couper un arbre au 41, rue Garault;

ATTENDU le rapport du surintendant du Service des travaux publics, daté du 8 septembre 2017;

ATTENDU que ledit arbre est situé dans l'emprise de la rue;

ATTENDU l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le Service des travaux publics à faire abattre l'érable situé dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 41, rue Garault et que la Municipalité en assume les coûts;

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- 1) la propriétaire concernée s'engage à planter, dans la cour avant, un arbre ayant un diamètre minimal de 30 millimètres mesuré à une hauteur de 30 centimètres sur le tronc de l'arbre;
- 2) la propriétaire verse un dépôt de 100 \$, qui lui sera remis dès qu'elle aura rempli toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-09-436

ROUTE 343 – BRUITS PROVENANT DE L'UTILISATION DES FREINS JACOB – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU les plaintes de citoyens concernant le bruit des véhicules lourds circulant sur la route 343, sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Borromée;

ATTENDU qu'il serait opportun d'ajouter des panneaux interdisant l'utilisation des freins Jacob;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'ajouter des panneaux interdisant l'utilisation des freins Jacob sur la route 343, entre la rue de la Petite-Noraie et le rang Double.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 2 octobre 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 54.

André Hénault
Maire

Me David Cousineau
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint